



Territoire				
Superficie totale des unités d'aménagement	45 122 750 ha	Superficie retenue au calcul	27 102 830 ha	60 %

### Volet Calcul des possibilités forestières

Résultats préliminaires du calcul des possibilités forestières Niveaux de récolte en volume marchand brut (m <sup>3</sup> /an), rendement soutenu sur 150 ans						
	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Bouleau à papier	Feuillus durs	Total
Actuelle (2013)	20 501 000	780 600	2 836 100	3 941 600	2 542 300	30 601 600
2014-2018	22 229 800	993 300	3 270 300	4 085 700	2 818 600	33 397 700
Différence 2013	+ 8 %	+ 27 %	+ 15 %	+ 4 %	+ 11 %	+ 9 %

Travaux sylvicoles et budget annuels					
Coupes totales	Coupes partielles	Plantations	Travaux d'éducation	Préparation de terrain	Budget employé
235 900 ha	71 530 ha	71 020 ha	65 080 ha	90 580 ha	194 M \$

Répartition des volumes dans les composantes territoriales						
Sans contraintes	Territoires fauniques structurés	Paysages	Peuplements orphelins	Bandes riveraines	Pentes fortes	Autres (cerf, caribou, îles, ...)
56 %	22 %	5 %	12 %	1 %	2 %	2 %

Principaux éléments d'impacts des objectifs visés par rapport aux niveaux de récolte *1	
Structure d'âge (seuils de vieilles forêts et de régénération)	- 4 %
Dimension des bois (accroissement du volume des tiges récoltées)	- 3 %
Organisation spatiale	- 18 %
Protection de l'eau	- 7 %
Certification (exclusions de territoire, seuils de rétention)	- 2 %
Objectifs régionaux et locaux d'aménagement durable des forêts (rétention accrue, îles, ...)	- 1 %
Habitats fauniques (cerf de Virginie, caribou)	- 3 %

\* Parmi d'autres éléments ayant une incidence, à la hausse ou à la baisse, sur les résultats

<sup>1</sup> Éléments non additifs

### Volet détermination des possibilités forestières

Facteurs considérés pour la détermination	Impact anticipé	
	m <sup>3</sup> /an	%
Réduction du volume de thuya dans les ravages de cerfs de Virginie (R01)	3 000	-
Pertes anticipées par l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (R02, R09)	164 800	- 0,5
Pertes anticipées par les feux dont la récurrence est élevée (R04, R08, R10)	252 100	- 0,8
Projets récents d'aires protégées non intégrés au calcul (R04)	68 700	- 0,2

Volonté régionale de ne pas récolter la totalité des bandes riveraines (R04, R08)	160 000	- 0,5
Plan d'aménagement intégré des ressources du territoire de l'Entente trilatérale (Lac Barrière-Québec-Canada) situé dans les unités d'aménagement 073-52 et 074-51	À déterminer	-
Réduction pour un futur plan d'aménagement de l'habitat du Caribou (R10)	277 100	- 0,8
Soustraction de la récolte des pinèdes blanches et des cédrières en réponse à la raréfaction de ces essences dans l'unité d'aménagement 062-51	10 600	-
Aucune récolte dans les prucheraies de l'unité d'aménagement 061-51 en réponse à la raréfaction de cette essence (-9 %)	7 100	-
<b>Total</b>	<b>943 400</b>	<b>- 2,8</b>

<b>Résultats préliminaires du calcul en appliquant les éléments de détermination Niveaux de récolte en volume marchand brut (m<sup>3</sup>/an), rendement soutenu sur 150 ans</b>						
	<b>SEPM</b>	<b>Autres résineux</b>	<b>Peupliers</b>	<b>Bouleau à papier</b>	<b>Feuillus durs</b>	<b>Total</b>
2014-2018	21 490 500	972 800	3 202 600	3 988 100	2 794 900	32 448 900
Différence 2013	+ 5 %	+ 25 %	+ 13 %	+ 1 %	+ 10 %	+ 6 %

<b>Résultats préliminaires du calcul en appliquant les éléments de détermination Niveaux de récolte en volume marchand brut (m<sup>3</sup>/an), rendement soutenu sur 150 ans</b>				
<b>Régions MRN (UA)</b>	<b>SEPM</b>	<b>Différence 2013</b>	<b>Toutes essences</b>	<b>Différence 2013</b>
01 Bas-Saint-Laurent	815 500	+ 56 %	1 228 700	+ 48 %
02 Saguenay Lac-Saint-Jean	5 618 400	+ 1 %	6963 300	- 1 %
03 Capitale-nat. / Chaud.-App.	405 700	- 23 %	697 700	- 17 %
04 Mauricie	2 140 800	- 11 %	3 745 900	- 10 %
05 Estrie	14 500	- 46 %	53 300	- 21 %
07 Outaouais	960 800	+ 26 %	3 221 800	+ 24 %
08 Abitibi-Témiscamingue	2 268 100	+ 16 %	4 115 400	+ 14 %
09 Côte-Nord	3 623 800	+ 13 %	4 049 300	+ 11 %
10 Nord-du-Québec	3 420 900	- 2 %	4 064 600	+ 1 %
11 Gaspésie	1 329 800	+ 15 %	1 881 800	+ 24 %
14 Lanaudière	225 500	- 8 %	616 100	- 1 %
15 Laurentides	668 100	+ 7 %	1 816 500	+ 9 %

### Particularités à signaler <sup>1</sup>

Activités fauniques importantes pour 9,01 millions d'hectares (33,2% de la superficie retenue au calcul). Protection de 2,6 M ha (9,8%) de lisières boisées riveraines, de 5,11 M ha (18,9 %) de bassins versants et de 2,27 M ha (8,4 %) de paysages sensibles. Protection de 2,74 M ha (10,1 %) pour des objectifs régionaux et locaux d'ADF et de 2,64 M ha (9,7 %) de massifs pour le caribou.

<sup>1</sup> *Éléments non additifs et non exhaustifs*